

M. LOUIS TURMEL, DÉPUTÉ, A ÉTÉ ARRÊTÉ HIER

EXCELSIOR

Huitième année. — N° 2.518. — 10 centimes.

"Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport." — NAPOLEON.

Dimanche
7 OCTOBRE
1917

RÉDACTION : 20, rue d'Enghien, Paris
Téléphone : Gutenberg 0273 - 0275 15.00
ADMINISTRATION : 88, av. des Champs-Elysées
Téléphone : Wagram 5744 et 5745
Adresse télégraphique : EXCEL-PARIS
TARIF DES ABONNEMENTS :
France... 3 mois, 10 fr.; 6 mois, 18 fr.; 1 an, 35 fr.
Etranger... 3 mois, 20 fr.; 6 mois, 36 fr.; 1 an, 70 fr.
PUBLICITE : 11, Bd des Italiens. Tel. Cent. 80-88
PIERRE LAFITTE, FONDATEUR

POUR QUE CETTE GUERRE SOIT LA DERNIÈRE



DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME

1791

PREAMBULE. LE PEUPLE FRANÇAIS, convaincu que l'oubli et le mépris des droits naturels de l'HOMME sont les seules causes des malheurs du monde, a résolu d'exposer, dans une déclaration solennelle, ces droits sacrés et inaliénables, afin que tous les citoyens, pouvant comparer sans cesse les actes du Gouvernement avec le but de toute constitution sociale, ne se laissent jamais opprimer et avilir par la tyrannie ; afin que le Peuple ait toujours devant les yeux les bases de sa liberté et de son honneur ; le Magistrat, la règle de ses devoirs ; le Législateur, l'objet de sa mission.

En conséquence, il proclame, en présence de l'Être-suprême, la DÉCLARATION suivante :

ARTICLE PREMIER. Le but de la société est le bonheur commun. Le Gouvernement est institué pour garantir à l'Homme la jouissance de ses droits naturels et imprescriptibles.

ART. 2. Ces droits sont l'égalité, la liberté, la sûreté, la propriété.

ART. 3. Tous les hommes sont égaux par la nature et devant la loi.

ART. 4. La loi est l'expression libre et solennelle de la volonté générale ; elle est la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse ; elle ne peut ordonner que ce qui est juste et utile à la société ; elle ne peut défendre que ce qui lui est nuisible.

ART. 5. Tous les citoyens sont également admissibles aux emplois publics.

Les peuples libres ne connaissent d'autres motifs de préférence dans leurs élections que les vertus et les talents.

ART. 6. La liberté est le pouvoir qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui ; elle a pour principe la nature, pour règle la justice, pour sauvegarde la loi ; sa limite morale est dans cette maxime : "Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait."

ART. 7. Le droit de manifester sa pensée et ses opinions, soit par la voie de la presse, soit de toute autre manière, le droit de s'assembler paisiblement, le libre exercice des cultes, ne peuvent être interdits. La nécessité d'enoncer ces droits suppose ou la présence ou le souvenir du despote.

ART. 8. La sûreté consiste dans la protection accordée par la société à chacun de ses membres pour la conservation de sa personne, de ses droits et de ses propriétés.

ART. 9. La loi doit protéger la liberté publique et individuelle contre l'oppression de ceux qui gouvernent.

ART. 10. Nul ne doit être accusé, arrêté ou détenu que dans les cas déterminés par la loi et selon les formes qu'elle a prescrites. Tout citoyen appelé ou saisi par l'autorité de la loi doit obéir à l'instant ; il se rend coupable par la résistance.

ART. 11. Tout acte exercé contre un homme hors des cas et sous les formes que la loi détermine est arbitraire et tyramique ; celui contre lequel on voudrait l'exécuter par la violence a le droit de le repousser par la force.

ART. 12. Ceux qui solliciteraient, expédieraient, signeraient, exécuteraient ou feraient exécuter des actes arbitraires sont coupables et doivent être punis.

ART. 13. Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, il est jugé indispensable d'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

ART. 14. Nul ne doit être jugé et puni qu'après avoir été entendu ou légalement appelé, et qu'en vertu d'une loi promulguée antérieurement au délit. La loi qui punirait des délits commis avant qu'elle existât serait une tyrannie ; l'effet rétroactif donné à la loi serait un crime.

ART. 15. La loi ne doit décerner que des peines strictement et évidemment nécessaires ; les peines doivent être proportionnées au délit et utiles à la société.

ART. 16. Le droit de propriété est celui qui appartient à tout citoyen de jour ou de disposer à son gré de ses biens, de ses revenus, du fruit de son travail et de son industrie.

ART. 17. Nul genre de travail, de culture, de commerce, ne peut être interdit à l'industrie des citoyens.

ART. 18. Tout homme peut engager ses services, son temps ; mais il ne peut se vendre ni être vendu ; sa personne n'est pas une propriété alienable. La loi ne reconnaît pas de domesticité ; il ne peut exister qu'un engagement de soins et de reconnaissance entre l'homme qui travaille et celui qui l'emploie.

ART. 19. Nul ne peut être privé de la moindre portion de sa propriété, sans son consentement, si ce n'est lorsqu'il y a nécessité publique légalement constatée l'exige, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.

ART. 20. Nulle contribution ne peut être établie que pour l'utilité générale. Tous les citoyens ont le droit de concourir à l'établissement des contributions, d'en surveiller l'emploi, de s'en faire rendre compte.

ART. 21. Les secours publics sont une dette sacrée. La société doit la subsistance aux citoyens malheureux, soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler.

ART. 22. L'instruction est le besoin de tous. La société doit favoriser de tout son pouvoir les progrès de la raison publique et mettre l'instruction à la portée de tous les citoyens.

ART. 23. La garantie sociale consiste dans l'action de tous pour assurer, à chacun la jouissance et la conservation de ses droits ; cette garantie repose sur la souveraineté nationale.

ART. 24. Elle ne peut exister si les limites des fonctions publiques ne sont pas clairement déterminées par la loi et si la responsabilité de tous les fonctionnaires n'est pas assurée.

ART. 25. La souveraineté réside dans le peuple ; elle est une et indivisible, imprescriptible et inaliénable.

ART. 26. Aucune portion du peuple ne peut exercer la puissance du peuple entier ; mais chaque section du peuple souverain assemble doit jouir du droit d'exprimer sa volonté avec une entière liberté.

ART. 27. Que tout individu qui usurperait la souveraineté soit à l'instant mis à mort par les hommes libres.

ART. 28. Un peuple a toujours le droit de revoir, de réformer et de changer sa Constitution : une génération ne peut assujettir à ses lois les générations futures.

ART. 29. Chaque citoyen a un droit égal de concourir à la formation de la loi et à la nomination de ses mandataires ou de ses agents.

ART. 30. Les fonctions publiques sont essentiellement temporaires ; elles ne peuvent être considérées comme des distinctions ni comme des récompenses, mais comme des devoirs.

ART. 31. Les délits des mandataires du peuple et de ses agents ne doivent jamais être impunis. Nul n'a le droit de se prétendre plus inviolable que les autres citoyens.

ART. 32. Le droit de présenter des pétitions aux dépositaires de l'autorité publique ne peut, en aucun cas, être interdit, suspendu ni limité.

ART. 33. La résistance à l'oppression est la conséquence des autres droits de l'homme.

ART. 34. Il y a oppression contre le corps social lorsqu'un seul de ses membres est opprimé ; il y a oppression contre chaque membre lorsque le corps social est opprimé.

ART. 35. Quand le gouvernement viole le droit du peuple, l'insurrection est pour le peuple et pour chaque portion du peuple le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs.

DÉCLARATION DES DROITS DES NATIONS

1917

?

La Révolution française a fixé les droits de l'homme et du citoyen qui sont à la base de toute société digne de ce nom. Mais nulle autorité officielle, dans aucun pays, ne s'est encore souciée d'édifier cette Société des Nations, dont on parle tant et dont le président Wilson a souligné l'importance essentielle pour l'avenir du monde.

Lorsque cette guerre — le plus grand fléau dont l'humanité ait jamais souffert — sera terminée, il faudra conjurer les guerres à venir. On s'est aperçu, en 1914, qu'un mécanisme manquait dans le monde : celui qui rendrait impossibles les attentats de la Force et qui solidariserait tous les peuples contre l'agression qui frapperait l'un d'entre eux. Ce mécanisme, c'est la Société des Nations, qui substituera la proclamation du Droit au recours à la violence et qui tranchera, selon la justice et sans effusion de sang, les querelles entre Etats. Le conflit actuel, quelques sacrifices qu'il ait imposés, ne serait pas stérile s'il avait engendré cette organisation nouvelle et soustrait les générations futures aux atrocités que nous avons connues.

QUE SERA CETTE SOCIETE DES NATIONS

à la fois collectivité vivante et tribunal permanent ?

Comment se constituera-t-elle ?

Comment fonctionnera-t-elle et par quels organes ?

Quels moyens d'action mettra-t-elle en œuvre ?

De quelles sanctions disposera-t-elle contre ceux qui contreviendront à ses décisions ?

Nous faisons appel à tous les hommes — et aussi à toutes les femmes — de sens droit et de jugement éclairé pour qu'ils nous aident à répondre à ces questions et à établir, en regard de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, la Charte de la Société des Nations.

C'EST UN DEVOIR, POUR TOUT BON FRANCAIS, DE TRAVAILLER À LA SOLUTION DU PROBLÈME DONT DÉPEND L'AVENIR DE L'HUMANITÉ.

FRANÇAIS ET ANGLAIS

PAR

H. G. WELLS

EXCELSIOR est heureux d'offrir à ses lecteurs la primeur de ce parallèle tracé par l'illustre écrivain anglais dans des pages encore inédites :

Tous les Français que j'ai rencontrés en France me parurent penser aux Anglais ou en parler. Les Anglais apportent leur propre atmosphère avec eux.

Pour commencer, ils ne sont pas si parlants et je ne trouvai pas chez eux quelque chose de semblable à la même vigueur d'examen, la même résolution de comprendre la réaction anglo-française que je trouvai chez les Français. En matière intellectuelle, j'avoue que mes sympathies vont franchement vers les Français ; l'Anglais ne pensera et ne parlera jamais clairement tant qu'il n'aura pas jeté à la porte



M. H. G. WELLS

de ses écoles publiques le « grec » clérical et les feintes « humanités » pour y faire rentrer les études sincères et les humanités réelles ; notre peu ingénieux compromis anglican est comme un rhume dans le cerveau anglais et l'éducation supérieure en Angleterre est un entraînement à la paresse intellectuelle. C'est toujours un lamentable état de choses, mais pour l'instant il est particulièrement lamentable parce que des opportunités formidables pour le bien de l'humanité ont pour pivot la possibilité d'une complète et entièrement franche entente mutuelle entre les Français, les Italiens et les Anglais. Depuis des années, il y a en France un nombre très considérable de gens qui étudient systématiquement la pensée anglaise et le progrès anglais. Sur presque toutes les questions d'opinion courante anglaise et sur les plus courantes questions sociales anglaises, c'est en France qu'on trouve les meilleures études. Mais il y a eu peu ou prou d'activité réciproque. Les Anglais en France semblent confiner leurs études françaises à la *Vie Parisienne*. C'est ce qu'en leur appris à attendre de la littérature française.

Il ne peut y avoir de doute pour un esprit raisonnable que cette guerre lie ensemble très intimement la France et l'Angleterre. Elles n'oseront pas se quereller ayant au moins cinquante ans. Elles sont obligées à jouer un rôle central dans la Ligue mondiale pour empêcher la guerre qui doit suivre cette lutte. Il ne peut y avoir de question au sujet de leur union pratique. C'est une chose qui doit être. Mais il est remarquable que, tandis que les Français cherchent par tous les moyens à connaître les Anglais afin d'utiliser au mieux cette union, cette étrange incurie anglaise atteigne les proportions les plus monstres en cette affaire.

Aussi n'y a-t-il pas beaucoup à dire sur ce que les Anglais pensent des Français. Ils ne pensent pas du tout. Ils sentent. Au début de la guerre, alors que la victoire de la France paraissait douteuse, il y eut en Angleterre un énorme sentiment en faveur de la France ; cela ressemblait au sentiment inexplicable qu'on a pour un frère. On aurait dit que l'Angleterre s'était découvert un nouvel instinct. Si la France s'était repliée comme un chiffon de papier, les Anglais se seraient battus avec passion pour la restaurer ; c'est de l'histoire ancienne aujourd'hui.

Aujourd'hui, les Anglais sont toujours fraternels et fraternellement fiers ; mais, d'une façon muette, ils sont éblouis. Depuis que commença l'attaque allemande sur Verdun, les Français ont accompli un *crescendo*. Aucun de nous n'eût pu l'imaginer. A beaucoup d'entre nous, il ne paraissait pas possible à la fin de 1915 que l'Allemagne ou la France pût tenir une autre année. Il y avait beaucoup d'anxiété secrète pour la France. Elle a cédé la place maintenant à une confiance et une admiration sans bornes. Dans leur étonnement, les Anglais sont portés à oublier la grandeur de leur propre effort, les millions de soldats, les camions innombrables, le torrent sans fin de munitions qui se déverse en France pour venger la petite armée de Mons. Il nous semble naturel que nous fassions de tels prodiges en ces circonstances. Je suppose que c'est merveilleux, mais, comme Anglais-type, je ne ressens pas du tout que ce soit merveilleux. Je ne le ressens même pas lorsque je vis les aéroplanes anglais le confirmer en survolant Martigny, sans qu'un appareil allemand se montre. Puisque Michel l'a voulu, ils étaient là, enfin.

Jusqu'à l'offensive de la Somme on a beaucoup douté en France de la vigueur de l'effort anglais. Il n'en paraissait plus rien lorsque j'atteignis Paris en août. Il ne restait nulle part l'ombre d'un doute sur la puissance et la loyauté des Anglais. Ces assurances préliminaires doivent être faites parce que c'est dans la nature de l'esprit français de critiquer et il ne faudrait pas supposer que des critiques de détails et de méthode pussent affecter la fraternité et l'entière confiance mutuelle qui sont l'âme des relations anglo-françaises.

@@

D'abord les Français ont été considérablement étonnés par la valeur du simple soldat dans nos nouvelles armées. Un colonel d'un régiment colonial m'a dit quelque chose de presque incroyable — presque incroyable venant d'un Fran-

cais : c'était un cas trop solennel pour des compagnies ou des exagérations politiques ; il me dit d'un ton d'émerveillement et de conviction : « Ils sont aussi bons que les nôtres » : c'était au-dessus de toute louange possible.

Cela comprend toute sorte de soldats anglais. A moins qu'un *kult* ne l'aide, le Français ordinaire est incapable de distinguer entre une sorte de soldat anglais ou une autre. Il ne peut distinguer que nos ardents nationalistes marquent le fait — un Cockney d'un Irlandais ou l'accent de Cardif de celui d'Essex. Il les trouve tous joyeux, d'une façon extravagante, irrésistibles et généreuses « comme de bons enfants ». Sa louange, ici, est un peu teintée de doute. L'Anglais est insouciant — l'insouciance dans la bataille, les Français peuvent la comprendre — mais il l'est aussi à propos du pain du lendemain et, le soir, il ne s'occupera pas si sa tente n'a rien à craindre d'un ouragan durant la nuit.

Le Français est frappé aussi par ce fait que les Anglais chantent beaucoup plus que les soldats français et qu'ils paraissent avoir une passion pour les mauvaises chansons lugubres. A cela il sourit et hausse les épaules et, à vrai dire, que pourrions-nous faire d'autre en présence de ce mystère ? En tout cas la légende du « flegmatique » Anglais a été jetée aux quatre vents du ciel par les canons du front occidental. Les hommes sont froids dans l'action, c'est vrai, mais, pour le reste, ils sont, d'après le juge-

Mais lorsqu'on arrive aux méthodes anglaises, alors commencent les difficultés du Français poli. Traduisant des allusions ou des déclarations, devinant ce que cachaient certaines réserves, je puis dire que les Français ont très peu d'admiration pour la façon dont nos officiers supérieurs organisent leur tâche ; ils sont désagréablement impressionnés par un manque général d'application et de méthode dans notre commandement. Ils considèrent que nous économisons des cerveaux et gaspillons du sang. Ils sont choqués par la façon dont les hommes visiblement incomptes ou insuffisants sont maintenus dans leur situation même après de sérieux échecs et ils furent profondément émus par le mauvais travail d'état-major et les lourdes pertes inutiles de notre première attaque de juillet. Ils condamnaient les fautes et les errements de l'offensive de 1915 comme les peines nécessaires d'une armée « amateur » ; ils avaient appris leur leçon en Champagne, mais ils furent surpris de découvrir combien en juillet 1916 les Anglais avaient encore à apprendre. Les officiers anglais s'excusaient en déclarant qu'ils étaient encore des amateurs. « Ce n'est pas une raison, dit le Français, pour qu'ils soient de mauvais amateurs ».

Aucun Français ne m'a dit toutes ces choses, mais il était clair comme le jour qu'ils les pensaient. Je poussai un de mes guides sur ce sujet ; je lui dis que c'était le devoir très net des autorités militaires françaises de critiquer sévèrement les méthodes militaires anglaises si elles les trouvaient mauvaises. « Ce n'est pas facile, répondit-il, beaucoup d'officiers anglais ne croient pas avoir encore quelque chose à apprendre. Et les Anglais n'aiment pas qu'on leur dise certaines choses. Que pourrions-nous faire ? Nous pourrions difficilement envoyer un officier français dans vos quartiers généraux à titre d'instructeur. » Lorsque j'essayai d'affirmer le général de Castelnau sur cette dangereuse question, il me répondit simplement : « Il n'y a qu'une façon d'apprendre à faire la guerre, c'est de faire la guerre. »

H. G. WELLS

Traduction : Georges-Bazile (1)

(1) Extrait de « La Guerre et l'Avenir », un volume en préparation, Albin-Michel, éditeur.

Le Vatican a transmis à Londres la réponse des empires centraux

LE CHANCELIER MICHAELIS

N'AURA PAS FAIT LONG FEU

On annonce son remplacement imminent par von Kuhlmann, qui serait le « chancelier de la paix ».

Cependant les Allemands les plus partisans d'une paix de conciliation ne rabattent rien de leurs exigences.

Les Allemands sont assez irrités de voir qu'à tout instant les Alliés dénoncent leurs pieges et leurs manœuvres au fil du temps. C'est qu'à force de vouloir jouer au plus fin le gouvernement impérial a mis tout le monde en déroute, et cette défaite est très justifiée. Il y aurait même danger à s'en départir.

Aujourd'hui, par exemple, le bruit court — et c'est de source allemande qu'il a commencé à se repandre — que M. de Kuhlmann pourrait bien remplacer le D^r Michaëlis et devenir le « chancelier de la paix ». A l'épreuve, le D^r Michaëlis se serait trouvé trop raide, trop absolu, trop Prussien, tandis que M. de Kuhlmann aurait le tact diplomatique avec l'esprit de transaction et la souplesse nécessaires pour la période délicate d'une entrée en négociations.

On a essayé en effet d'établir une distinction entre le chancelier et le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères en se fondant sur les nuances de leurs déclarations respectives au Reichstag après la réponse de l'Allemagne au pape. Mais s'il y a eu, en effet, entre les deux discours quelques différences de ton, la raison en est qu'aucun des deux ne s'adressait au même public. Le chancelier parlait pour l'intérieur : docile aux instructions de Hindenburg et à l'influence pan germaniste, il a tenu un langage énergique et intrusif. Le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, parlant pour l'extérieur, c'est-à-dire pour les Alliés, a fleuri son vocabulaire et employé un langage conciliant, tandis que ses interprètes, comme Erzberger, renchérissent et affirment que, du discours de M. de Kuhlmann, il se dégage, clair comme le jour, que l'Allemagne partage entièrement les vues du comte Czernin sur la paix.

En somme, chancelier et secrétaire d'Etat se partagent la besogne. Les deux personnes remplissent chacun une fonction nécessaire : si Kuhlmann veuait à remplacer Michaëlis, il jouerait à lui seul les deux rôles, et c'est tout ce qu'il y aurait de changé. D'ailleurs, à l'intérieur, la tâche est plus facile qu'il ne semble. Les Allemands sont contents lorsque leur gouvernement parle de paix. Mais ils l'appréviennent de ne pas renoncer purement et simplement à la Belgique et de vouloir utiliser « leur conquête » comme un objet de compensation, selon la formule qu'employait encore il y a deux jours la *Gazette de Francfort*, qui fait campagne pour la « paix de conciliation ».

Si les conciliateurs en sont là, on juge où en sont les autres. — J. B.

Le Vatican a transmis à Londres la réponse des empires centraux

La réponse des Empires centraux à la note du Pape vient d'être transmise par le Vatican au gouvernement britannique. Cette note est accompagnée d'une lettre du cardinal Gasparri. Ni l'une ni l'autre n'a encore été communiquée au gouvernement français.

Des agresseurs mystérieux dérobent au comte Kanitz des papiers fort importants

Le kaiser, en l'apprenant, manifeste une vive émotion.

BERNE, 6 octobre. — Les journaux allemands mènent grand bruit autour d'une agression dont vient d'être victime le comte von Kanitz, grand-maître des cérémonies

du cardinal Gasparri. Ni l'une ni l'autre n'a encore été communiquée au gouvernement français.

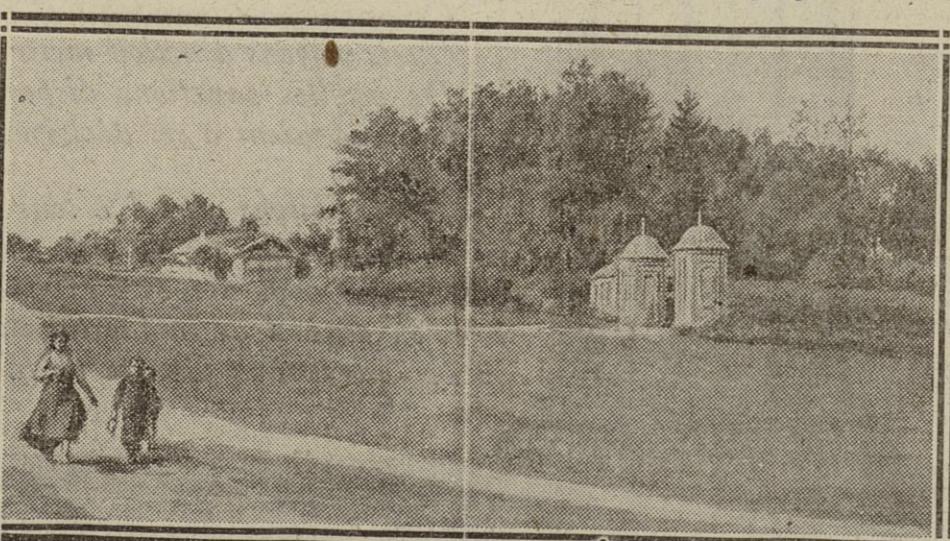
Le comte von Kanitz regagnait, l'autre soir, son domicile à Berlin quand il fut soudain attaqué, terrassé, frappé, dépossédé.

Il fut impossible de relever la trace de ses agresseurs.

Le kaiser, mis au courant de cet incident, est entré dans une violente colère, car il paraît certain que des documents secrets et d'une grande importance ont été dérobés par les auteurs de ce mystérieux coup de main.

La police de Berlin est sur les dents.

La maison de Tolstoï pillée par des paysans



L'ENTRÉE D'ISNAIA POLIAVNA. — AU FOND, LE VILLAGE.

PETROGRAD, 6 octobre. — Des paysans ont pillé une partie de la propriété Isnaia Poliavna, de Tolstoï.

La comtesse a demandé au ministre de l'Intérieur de la protéger contre des dévastations ultérieures.

M. TURMEL EST ARRÊTÉ

Il fut appréhendé hier, au moment où il quittait le Palais de Justice.

Cette mesure est provoquée par le grand nombre de voyages que l'inculpé faisait en Suisse et par les sommes qu'au retour de ces voyages on le voyait changer en banque.

Le 18 septembre, M. Herbaux, procureur général près la cour d'appel de Paris, avait adressé à la Chambre une demande en autorisation de poursuites contre M. Turmel. La suspension de l'immunité parlementaire ayant été accordée, une instruction fut ouverte contre le député des Côtes-du-Nord, sous l'accusation de commerce avec l'ennemi. On se rappelle toutes les phases de l'information, et les divers moyens de procédure auxquels recoururent M. Turmel et son défenseur, M^r Jacques Bonzon. Qu'il nous suffise d'indiquer que l'huissier Cousin bénéficia d'un non-lieu dans la plainte en voie portée contre lui par le député de Guingamp.

Hier matin, M. Turmel s'était rendu au Palais de justice pour faire opposition à

M. Turmel pâlit, mais ne fit aucun geste de protestation. Jusqu'à trois heures, il demeura dans le cabinet du magistrat qui lui avait signifié le mandat d'amener dont il était porteur. M. Darrou fit conduire M. Turmel chez M. Gilbert, qui lui fit subir un rapide interrogatoire de forme à la suite duquel il fut envoyé à la prison de la Santé sous mandat de dépôt.

Quels faits n'avaient donc amené M. Gilbert, juge d'instruction, à ordonner l'arrestation du député de Guingamp ? Nous avons pu recueillir d'une source autorisée d'intérêts précis.

Depuis le jour où M. Turmel avait refusé de répondre au magistrat instructeur en invitant, selon qu'il s'agissait de l'instruction en vol dans laquelle il était plaignant et partie civile, ou de celle de commerce avec l'ennemi dans laquelle il était inculpé, l'une ou l'autre de ces qualités, l'information judiciaire suivait son cours.

C'est ainsi qu'il fut établi que pendant une année, du mois de mai 1916 au mois de mai 1917, M. Turmel fit en Suisse de nombreux voyages. A chacun de ses retours à Paris, il rapporta des sommes considérables en billets de banque suisses de mille francs. Le change de ces billets était opéré dans les quelques jours qui suivait, dans diverses banques de la capitale. Dans un seul établissement financier les vérifications démontrent que M. Turmel avait ainsi obtenu le change de billets suisses pour une somme atteignant de 200 à 300.000 francs. Ces constatations se trouvent confirmées et complétées par des documents saisis au domicile de M. Turmel, 4, avenue Saint-Philippe.

Vendredi soir, à six heures, au cours d'une conférence chez M. Lescouët, procureur de la République, à laquelle assistaient M. Gilbert et M. Darrou, l'arrestation du député des Côtes-du-Nord fut décidée.

Dès qu'il connut l'arrestation de son client, M^r Jacques Bonzon se rendit chez le procureur de la République et demanda que l'interrogatoire de M. Turmel eût lieu dans le plus bref délai possible, déclarant renoncer au droit que lui confère le code d'instruction criminelle d'avoir à sa disposition comme défenseur, quarante-huit heures avant tout interrogatoire, dimanche non compris, le dossier de l'accusation.

M. Jacques Bonzon a annoncé que son client avait à faire des « déclarations importantes ».

M. Turmel sera entendu lundi à 2 heures. S'agira-t-il de nouveaux scandales ?

Quatre sous-marins sont détruits par des hydravions et des torpilleurs anglais

LONDRES, 6 octobre. — Un communiqué de l'amiral britannique annonce que quatre sous-marins ennemis viennent d'être détruits. Le premier fut par des hydravions anglais en patrouille dans la mer du Nord.

Ayant aperçu un sous-marin naviguant en surface à la vitesse d'environ 14 nœuds, les avions piquèrent jusqu'à une hauteur de 250 mètres environ et, survolant le submersible, lui lancèrent une bombe qui vint éclater entre l'arrière et la tourelle d'observation. Le sous-marin piqua de l'avant et coula peu après.

Le second submersible fut également détruit par des hydravions anglais. Ceux-ci, étant de patrouille, percutèrent un appel de T. S. F. lancé par un sous-marin ennemi. Ils se mirent immédiatement à sa recherche.

Ils le découvrirent bientôt et l'attaquèrent à coups de bombes.

Deux autres sous-marins, trois contre-torpilleurs et deux hydravions ennemis arrivèrent bientôt à la rescousse, ouvrant le feu sur l'hydravion anglais.

Mais, d'une seconde bombe, celui-ci atteignit le sous-marin qui coula.

C'est une division de contre-torpilleurs en patrouille dans la mer du Nord qui détruisit le troisième sous-marin, qui appartenait à un des plus grands modèles de la marine allemande.

Le quatrième fut détruit également par des contre-torpilleurs en patrouille avec des croiseurs légers. Le sous-marin, qui naviguait en surface, était maillé en voilier.

Dès que le premier contre-torpilleur qui l'aperçut se dirigea vers lui, le sous-marin amena sa voilure postiche et on put voir sa tourelle d'observation.

Il s'immergea immédiatement mais repartit un demi-mille plus loin. Le contre-torpilleur ouvrit le feu et bientôt l'ennemi coula verticalement, après avoir piqué.

Le maire de Dunkerque à l'ordre de l'armée



maire de Dunkerque, qui a été cité à l'ordre de l'armée pour sa belle conduite durant les derniers bombardements.

SITUATIONS

Brochure envoyée à l'ordre de l'armée

PIG

L'AFRIQUE TRAVERSÉE DU CONGO AU CAIRE

Le commandant Tilho rend compte au ministre des Colonies de sa mission si heureusement accomplie

M. René Besnard, ministre des Colonies, vient de recevoir le commandant Tilho, qui est rentré en France après avoir traversé l'Afrique, de Brazzaville à Alexandrie, par le Borkou et le Tibesti, région dont il a exercé le commandement pendant près de quatre années. Ainsi qu'on s'en souvient, le Borkou et le Tibesti ont été conquis en décembre 1913, la prise de la fortresse senoufiste d'Aïn-Galaka ayant marqué l'épisode principal de cette pénible campagne. L'instillation des autorités françaises dans ces immenses zones désertiques, véritablement repaires de brigands, a porté un coup sensible aux projets turco-allemands, longuement prémedités, de soulever contre l'autorité française les populations de l'Afrique Centrale.

Il suffit, en effet, de jeter les yeux sur une carte d'Afrique pour se rendre compte que les troupes françaises du Tchad, prises entre les forces allemandes du Cameroun et la tête de pont sur le grand désert de Libye que représentaient pour les Senoufistes la possession du Borkou, se furent trouvées dans une fâcheuse posture au moment de la déclaration de la guerre.

On sait, en effet, avec quel soin les Allemands avaient préparé la guerre dans les colonies : canons, mitrailleuses, fusils, munitions, matériel de fortification de campagne, postes de télégraphie sans fil, etc... Tout avait été prévu.

La possession du Borkou eût singulièrement facilité les plans des Allemands, car, autrement, pour atteindre les possessions françaises ou anglaises, ils avaient à tra-

verser, sur plus de 700 kilomètres, le désert de Libye, avec un seul point d'eau, le puits de Sarr, profond de 72 mètres. Mais le Borkou était solidement occupé et prêt à repousser victorieusement toute invasion venant du Nord, ce qui laissait les mains libres au commandant du territoire du Tchad pour organiser, dans de bonnes conditions, la marche victorieuse de nos troupes à travers le Cameroun. Ces immenses territoires désertiques, dont la superficie représente à peu près celle de la France, étaient naguère complètement inconnus.

Au cours des cinq années qu'il vient d'y passer, le commandant Tilho a calculé de nombreuses latitudes, longitudes et altitudes, qui permettent l'établissement d'une carte d'ensemble. D'autre part, au cours de son exploration du Tibesti, le commandant Tilho y a rencontré l'existence de gîtes métallifères qui pourront, dans l'avenir, présenter un réel intérêt. Il convient de rappeler à ce sujet qu'il avait été chargé par l'Institut de France (Academie des Inscriptions et Belles-Lettres), avec l'approbation du ministre des Colonies, d'une importante mission scientifique destinée à compléter les résultats obtenus dans une précédente mission afin d'établir la liaison cartographique entre le Nil, le Tchad et le Nïl.

C'est pourquoi, arrivé à la fin de sa période de commandement, le commandant Tilho a emprunté, pour rentrer en France, l'itinéraire encore inconnu du Borkou au Darfour par l'Ennedi, le Tama et le Guimer. A cette occasion, il reçut mandat du gouverneur général de l'Afrique Equatoriale Française de se concerter avec les autorités britanniques pour assurer la liaison des efforts des mähristes français et anglo-égyptiens, en vue de la répression du brigandage au voisinage des confins des possessions anglo-françaises.

Ces opérations, d'un caractère aussi spécial que pénible dans ces régions désertiques, ont été hautement appréciées par M. Merlin, gouverneur général de l'Afrique Equatoriale Française, qui, dans un télégramme officiel, a rendu hommage « aux très brillantes qualités d'organisateur militaire et d'administrateur » du commandant Tilho.

Reçu de la façon la plus courtoise par le gouverneur anglais du Darfour, le commandant Tilho a pu aisement remplir cette délicate mission ; après quoi il a continué sa route à travers le Darfour, le Kordofan et la vallée du Nil pour atteindre Khartoum, capitale du gouvernement anglo-égyptien. Le trajet s'effectua à cheval, sur 2.000 kilomètres entre le Borkou et El Obeid, et en chemin de fer sur 700 kilomètres entre El Obeid et Khartoum.

On sait que, de Khartoum, on peut gagner Le Caire en cinq jours par une voie ferrée admirablement organisée et bien connue des touristes qui ont visité la Haute-Egypte.

Dans son entretien avec M. René Besnard, le commandant Tilho a exprimé toute la gratitude qu'il conserve aux autorités britanniques du Soudan anglo-égyptien qui se sont montrées particulièrement empêtrées à faciliter l'accomplissement de sa mission.

Le ministre des Colonies lui a demandé de fournir, dès maintenant, un rapport succinct sur l'ensemble de sa mission qui sera complété ultérieurement, car actuellement le brillant officier a la plus grande hâte de se rendre au front parmi nos troupes coloniales dont l'héroïsme a soulevé, à maintes reprises, l'admiration unanime de la Métropole.

5 HEURES
DU MATIN

DERNIÈRE HEURE

5 HEURES
DU MATIN

KERENSKY CONSTITUE SON NOUVEAU MINISTÈRE

Il offre quatre portefeuilles aux délégués de Moscou.

PETROGRAD, 5 octobre. — Aussitôt après que l'accord eut été réalisé entre la conférence démocratique et M. Kerensky, ce dernier s'est consacré à la constitution rapide du cabinet sur des bases compatibles avec les intérêts du pays et la situation actuelle.

Le premier ministre s'est mis en rapports avec les délégués de Moscou, à qui il a déclaré que quatre portefeuilles leur étaient réservés dans la nouvelle combinaison. Ces quatre futurs ministres seront MM. Konovaloff, Kitchine, Trotiatoff et Smirnov.

La dernière séance de la conférence a donné au gouvernement la conviction que les éléments démocratiques vraiment sérieux s'étaient désormais affranchis de toute influence anarchique et étaient décidés à travailler dans l'ordre et le calme avec les pouvoirs constitués. (Radio.)

**Les maximalistes en échec
à la Conférence démocratique**

PETROGRAD, 6 octobre. — A la dernière séance de la Conférence démocratique les résolutions suivantes furent votées à une grande majorité :

Le gouvernement devra être organisé sur les bases du programme Tchekhov formulé à Moscou.

Le gouvernement sera responsable devant un organisme créé par l'Assemblée et dont la fonction sera de négocier avec les partis et groupes lors de la constitution du pouvoir gouvernemental.

Quand la conférence en arriva au vote, sur l'ensemble du projet, les maximalistes se levèrent déclarant qu'ils voteront un adhérent du parti de la Patrie allemande.

Les maximalistes alors quittèrent la salle en masse, et le vote fut lieu sans leur concours, donnant pour résultat 820 voix en faveur de la résolution et 106 contre. (Radio.)

Comment sera composé le Parlement provisoire

PETROGRAD, 6 octobre. — Dans sa dernière séance, la conférence démocratique a approuvé une partie des listes de délégués à l'Avant-Parlement.

Sur trois cent cinq membres que doit compter l'Avant-Parlement, la conférence a donné son approbation aux délégués suivants : trente-huit du comité exécutif des délégués des paysans, dont MM. Kerensky, Tchekanoff, Avskentief, Mme Breschkovska ; vingt-sept des zemstvos ; dix-sept des coopératives ; sept des nationalités alliées ; sept des comités agraires ; cinq des organisations économiques ; quatre des cosaques ; quatre des musulmans ; trois de la flotte ; deux des professeurs d'écoles ; deux des socialistes populaires ; deux de l'Ukraine ; un des organisations féminines ; un du clergé orthodoxe.

M. Lambros a subi un nouvel interrogatoire

ATHÈNES, 6 octobre. — M. Lambros a été de nouveau interrogé par la commission d'enquête. Il a catégoriquement refusé de répondre aux questions qui lui étaient posées. Demain, la commission interrogera M. Naoum, ancien ministre de Grèce à Sofia.

Au cours de sa déposition, M. Koufovali a déclaré que lorsqu'elle fut admise dans les services du baron Schenck elle était spécialement chargée de surveiller la reine Sophie, la propagande allemande n'ayant pas une pleine confiance en cette dernière.

C'est pour mieux accomplir sa mission que Mlle Koufovali alla s'installer pour quelque temps dans un hôtel de Tatoi, à proximité du palais royal.

C'est pourquoi, arrivé à la fin de sa période de commandement, le commandant Tilho a emprunté, pour rentrer en France, l'itinéraire encore inconnu du Borkou au Darfour par l'Ennedi, le Tama et le Guimer.

A cette occasion, il reçut mandat du gouverneur général de l'Afrique Equatoriale Française de se concerter avec les autorités britanniques pour assurer la liaison des efforts des mähristes français et anglo-égyptiens, en vue de la répression du brigandage au voisinage des confins des possessions anglo-françaises.

Ces opérations, d'un caractère aussi spécial que pénible dans ces régions désertiques, ont été hautement appréciées par M. Merlin, gouverneur général de l'Afrique Equatoriale Française, qui, dans un télégramme officiel, a rendu hommage « aux très brillantes qualités d'organisateur militaire et d'administrateur » du commandant Tilho.

Reçu de la façon la plus courtoise par le gouverneur anglais du Darfour, le commandant Tilho a pu aisement remplir cette délicate mission ; après quoi il a continué sa route à travers le Darfour, le Kordofan et la vallée du Nil pour atteindre Khartoum, capitale du gouvernement anglo-égyptien. Le trajet s'effectua à cheval, sur 2.000 kilomètres entre le Borkou et El Obeid, et en chemin de fer sur 700 kilomètres entre El Obeid et Khartoum.

On sait que, de Khartoum, on peut gagner Le Caire en cinq jours par une voie ferrée admirablement organisée et bien connue des touristes qui ont visité la Haute-Egypte.

Dans son entretien avec M. René Besnard, le commandant Tilho a exprimé toute la gratitude qu'il conserve aux autorités britanniques du Soudan anglo-égyptien qui se sont montrées particulièrement empêtrées à faciliter l'accomplissement de sa mission.

Le ministre des Colonies lui a demandé de fournir, dès maintenant, un rapport succinct sur l'ensemble de sa mission qui sera complété ultérieurement, car actuellement le brillant officier a la plus grande hâte de se rendre au front parmi nos troupes coloniales dont l'héroïsme a soulevé, à maintes reprises, l'admiration unanime de la Métropole.

Dans son entretien avec M. René Besnard, le commandant Tilho a exprimé toute la gratitude qu'il conserve aux autorités britanniques du Soudan anglo-égyptien qui se sont montrées particulièrement empêtrées à faciliter l'accomplissement de sa mission.

Le ministre des Colonies lui a demandé de fournir, dès maintenant, un rapport succinct sur l'ensemble de sa mission qui sera complété ultérieurement, car actuellement le brillant officier a la plus grande hâte de se rendre au front parmi nos troupes coloniales dont l'héroïsme a soulevé, à maintes reprises, l'admiration unanime de la Métropole.

Dans son entretien avec M. René Besnard, le commandant Tilho a exprimé toute la gratitude qu'il conserve aux autorités britanniques du Soudan anglo-égyptien qui se sont montrées particulièrement empêtrées à faciliter l'accomplissement de sa mission.

Le ministre des Colonies lui a demandé de fournir, dès maintenant, un rapport succinct sur l'ensemble de sa mission qui sera complété ultérieurement, car actuellement le brillant officier a la plus grande hâte de se rendre au front parmi nos troupes coloniales dont l'héroïsme a soulevé, à maintes reprises, l'admiration unanime de la Métropole.

VIFS INCIDENTS AU REICHSTAG AU SUJET D'UNE INTERPELLATION

Le vice-chancelier Helfferich qui, après le ministre de la Guerre von Stein, s'efforçait de justifier la propagande pangermaniste, ne put aller jusqu'au bout de son discours.

BALE, 6 octobre. — On mandate de Berlin :

Le Reichstag a discuté aujourd'hui l'interpellation socialiste sur la propagande pangermaniste dans l'armée, l'appui qui lui est prêté par les milieux gouvernementaux et la façon dont est appliquée la législation sur le droit de réunion publique qui favorise l'agitation du parti pangermaniste.

Le député socialiste Landsberg a développé son interpellation, disant que la politique a commencé à se manifester dans l'armée dès le 19 juillet, particulièrement sous l'impulsion du nouveau parti de la Patrie allemande ; ses dirigeants, avec leurs bénéfices de guerre, achètent de nombreux journaux au moyen desquels ils travaillent l'opinion publique et font des campagnes acharnées contre tous les Allemands partisans de la paix préconisée par la majorité du Reichstag.

« On ne pouvait pas faire plus de plaisir à tous ceux qui à l'étranger cherchent à prolonger la guerre qu'en nommant chancelier un adhérent du parti de la Patrie allemande. »

M. Landsberg a répété la formule chère aux socialistes allemands qui ne veulent pas de paix au prix de la faillite et de l'écrasement de l'Allemagne, mais ne cherchent pas non plus l'oppression des autres peuples.

Il a cité de nombreux exemples de pasteurs, de fonctionnaires de l'Etat et municipaux, d'officiers, qui, par des conférences, des distributions de pamphlets font de la propagande en faveur du parti de la Patrie allemande contre la résolution de paix votée par le Reichstag.

« Il n'y a pas actuellement de grand débat politique, ce n'est pas la position que prend le chancelier relativement aux buts de guerre qui est l'objet de l'interpellation. J'ai entendu dire par M. Landsberg que le chancelier devrait lancer les foudres de l'excommunication contre le parti de la Patrie allemande. »

Le débat a été interrompu par l'orateur qui a déclaré que le chancelier devrait lancer les foudres de l'excommunication contre le parti de la Patrie allemande.

Des interruptions prolongées se sont fait entendre à gauche.

M. Helfferich a repris :

« Si cela n'est pas exact, je n'ai pas besoin d'en dire davantage. Si vous n'aviez pas, dans les hommes qui sont à la tête de l'administration, de l'armée et de la direction de l'empire la confiance que... »

M. Helfferich a été interrompu à ce moment par un « non ! » sec parlé des bancs de la gauche et a quitté alors la tribune au milieu d'une émotion extrême qui s'est emparée de toute l'assemblée.

« Alors, cela ne sert à rien que je parle devant vous. »

Sans donner d'autres détails sur l'incident, le compte rendu officiel annonce que la discussion de l'interpellation a continué par des déclarations de M. Trimborn, du centre, qui a confirmé que les autorités militaires favorisaient la propagande des pangermanistes dans l'armée et a demandé que cela cessât.

« Alors, cela ne sert à rien que je parle devant vous. »

Sans donner d'autres détails sur l'incident, le compte rendu officiel annonce que la discussion de l'interpellation a continué par des déclarations de M. Trimborn, du centre, qui a confirmé que les autorités militaires favorisaient la propagande des pangermanistes dans l'armée et a demandé que cela cessât.

Ensuite M. Thoma, national libéral, a déclaré ne voir dans le parti de la Patrie allemande que l'organisation de la protestation contre la façon dont on recherche la paix.

60.000 ouvriers d'aviation font grève en Allemagne

LONDRES, 6 octobre. — Selon un télégramme de La Haye à l'Exchange Telegraph, des grèves se sont produites dans les usines d'aéronaves de la région de Berlin. 60.000 ouvriers se sont mis en grève pour dix jours, demandant une élévation de salaire et une augmentation de nourriture.

On annonce que les autorités leur ont donné satisfaction pour le salaire et ont augmenté la ration de pain. Les grévistes auraient repris le travail mercredi.

Parlant ensuite de la paix, l'orateur dit qu'il nous faut une paix victorieuse et non un compromis.

Le parti doit donner son appui au gouvernement quel qu'il soit, pourvu que la guerre soit conduite avec énergie.

Des discussions très vives sont motivées par MM. Raffin-Dugens, Brizon, Rappoport.

M. Brizon est même forcé de quitter la tribune.

Dans un esprit de conciliation, M. Goude obtient de l'assemblée qu'elle renvoie au lendemain le vote sur la question du versement des cotisations qui avait été cause de ces discussions, et la séance est levée dans une atmosphère assez orageuse.

LE CONGRÈS SOCIALISTE A COMMENCÉ SES TRAVAUX

Les kienthaliens ont essayé de faire de l'obstruction.

BORDEAUX, 6 octobre. — Le Congrès socialiste a commencé ce matin ses travaux. La séance eut lieu dans une grande salle contiguë au théâtre de l'Alhambra. C'est là qu'en septembre 1914 on fit les installations nécessaires pour permettre au Séminaire de se réunir, au cas où les événements l'eussent forcé à venir siéger à Bordeaux.

Un buste de Jaurès domine la salle.

Parmi les délégués majoritaires, on remarque : MM. Lauché, Levasseur, Compte-Morel, Hubert Rouger, Bracke, Semba, Albert Thomas, Renaud, Nadi, tandis que MM. Cachez, Moutet, Lafont, Fiancette représentent les centristes ; parmi les délégués minoritaires, MM. Raffin-Dugens, Longuet, Brizon, Deguise, etc.

La séance

Elle est ouverte à onze heures par M. Louis Dubreuilh. La presse est admise à y assister.

M. Marquet, secrétaire fédéral de la Girolle, qui préside, suivant l'usage, cette première séance, adresse ses souhaits de bienvenue aux délégués. Il signale la formidable poussée démocratique qui s'est produite dans le monde entier, et il affirme que la guerre, loin de favoriser les forces de réaction, fera, au contraire, du socialisme le foyer original des démocraties. Il faut, conclut-il, que le socialisme français prenne ici position avec force et clarté ; il servira ainsi le mouvement international et permettra aux peuples de prendre le large chemin bordé de tombeaux qui mène vers la paix, la paix du droit, de la justice et de la Société des Nations.

Le Congrès émet encore le vœu que la discussion sur la politique générale soit termin

CORPS DIPLOMATIQUE

L'Hon. John W. Garret, qui a été nommé récemment ministre des Etats-Unis en Hollande, est arrivé à La Haye, venant de Paris, avec M. Garret.

Lord Acton, désigné comme consul général d'Angleterre à Zurich, se fixe en cette ville, tout en conservant les fonctions de conseiller de la légation de Grande-Bretagne à Berne.

INFORMATIONS

Sir William Dunn, le nouveau lord-maire de Londres, est souffrant. Son état n'inspire pas d'inquiétudes.

L'archevêque de Tarragone visitera prochainement le front français.

La tenue réglementaire pour les femmes employées dans les cantines de la Croix-Rouge américaine vient d'être choisie par le comité des équipements. Le costume sera le même pour toutes. Sœurs les cols et manchettes différeront, suivant les services. La jupe et la jaquette devront être en cheviette gris foncé. Dans les cantines, les cols et manchettes seront bleu clair; dans les bureaux, la couleur tan est adoptée; les auxiliaires porteront le bleu royal. Cravates assorties aux cols et manchettes.

CITATIONS

Le fils de notre distingué confrère, directeur de l'*Illustration*, le brigadier d'artillerie Pierre Baschet, dont nous avons annoncé la mort au champ d'honneur, a été cité en ces termes à l'ordre de l'armée :

"Excellent brigadier, modèle de dévouement et de bravoure. Étant chef de pièce, a trouvé la mort glorieuse du soldat le 25 septembre 1917, vers le Mont Sans-Nom, pendant un tir de barrage qu'il faisait exécuter malgré un violent bombardement adverse."

NAISSANCES

Mme de Forsanz a donné le jour à une fille : Charlotte.

Mme de La Salle a mis au monde une fille, appelée Marie-Josèphe.

Mme Lorenzo de Bradl est mère d'un fils : André.

Mme René Jaudon, née Boyer, fille du général commandant les troupes du Sud tunisien, a heureusement mis au monde un fils qui a reçu le prénom d'Olivier.

La comtesse Louis de Blois, née de Monteynard, femme du lieutenant de vaisseau de Blois, est depuis quelques jours mère d'un fils qui a reçu le prénom d'Etienne.

MARIAGES

Le mariage du capitaine Angus Mackintosh, aide de camp du duc de Devonshire, avec lady Maud Cavendish, fille aînée du duc et de la duchesse de Devonshire, aura lieu le 3 novembre au Canada.

Le 4 octobre, en la chapelle de la Vierge de la cathédrale d'Angers, a été célébré le mariage de M. Claude de Solère, lieutenant au 2^e genie, aux armées, avec Mlle Denyse Lireux.

Le Saint-Père avait adressé sa bénédiction aux jeunes époux.

On annonce les fiançailles de Mlle Jeanne Grandin d'Epicerie, fille du lieutenant-colonel commandant le 22^e d'artillerie, et de Mme, née Dard, avec M. Henri de Muizon, caporal au 2^e groupe d'aviation.

On annonce le mariage de M. Ludovic-Georges-François Monnayeur, fils du receveur des finances honoraire, avec Mlle Victorine de Leisson de Marignan, fille de feu le baron de Marignan et de la baronne de Marignan.

DEUILS

De La Baule on annonce la mort de Mme Pillard, femme du capitaine de vaisseau en retraite, mère de M. Maurice Pillard, directeur de la Compagnie des Messageries maritimes, lieutenant d'infanterie, et belle-mère du docteur Emile Sergent, médecin de la Charité, médecin major de 1^{re} classe. Nous apprenons la mort :

De M. Julien Roy, chevalier de la Légion d'honneur, ancien président du tribunal de commerce de Cognac, ancien adjoint au maire de Cognac, dont les obsèques ont eu lieu à l'église Saint-Léger de Cognac, le jeudi 27 septembre.

De Mme Delacoux-Leblond, décédée à Saint-Aubin-sur-Mer. Les obsèques auront lieu demain, à midi, à Notre-Dame de Lorette.

Du sous-lieutenant Aymeri de Narbonne-Lara, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre avec trois citations, tombé glorieusement lors de l'attaque du bois de Saint-Pierre-Waast, à l'âge de vingt et un ans. Il était le fils du comte de Narbonne-Lara, chef d'escadrons au 10^e hussards, et de la comtesse, née Tiby, décédée.

BIENFAISANCE

— Exc. M. Page, ambassadeur des Etats-Unis, a inauguré à Londres le nouvel hôpital de la Croix-Rouge américaine, Sainte-Katherine Lodge, installé à Regent Park, en l'hôtel de M. et Mrs Salomon, de New-York, qui en sont les généreux donateurs.

— Au siège des Frères et Soeurs de guerre (Union des familles françaises), 9, rue Lafitte, aura lieu, cet après-midi, une grande matinée familiale gratuite. Au programme, Ame de poupée et Petite marraine, de M. André Crémieux, avec des artistes de nos principaux théâtres.

Prière d'adresser les avis de Naissances, Mariages, Décès, etc., à l'Office des Publications, 24, boulevard Poissonnière, 9^e. Téléphone Central : 52-11. Bureaux : 9 à 6 heures ; dimanches et fêtes, 11 à 12 heures ; 5 à 6 heures. Prix spécial consenti à nos abonnés.

LE RELÈVEMENT NATIONAL

Le réparateur parfait qu'est l'Aliment Sévigné s'impose aux futures mamans et aux nourries. Admirablement étudié et dosé, fabriqué avec soins à la Chocolaterie de Royal (Puy-de-Dôme), il contient tous les éléments nécessaires à la plus saine alimentation de l'enfant. La boîte 3 fr. 50. A la Marquise de Sévigné, 11 boulevard de la Madeleine, et toutes bonnes maisons d'alimentation.

L'hiver s'annonce, vous allez avoir besoin, Messieurs et Messieurs, de vous chauffer !!! Rendez-vous à "Tounny" qui vend mieux et 5 à 10 francs meilleur marché que n'importe où. Magasins 1, rue de Provence ; 23, rue des Martyrs, et 81, passage Brady.

ASTHMATIQUES, EMPLOYEZ LA POUDE LOUIS IEGPAS, VOUS SEZ EZ SOUJACÉS DE SUITE ET RESPIEREZ BIEN. 2 f. 20 (imp. cl^s)

SAVON DENTIFRICE VIGIER

Le Meilleur Antiseptique. 31, Marais, 12, B^e Bonne Nouvelle, Paris

Je ne suis pas curieux, mais je voudrais savoir... Oh ! oui. Je voudrais savoir ! Mais probablement je ne saurai jamais : ce mystère restera à jamais insoudable.

... Je ne sais plus quel est le personnage de Mürger qui rêvait d'écrire un grand ouvrage sur « l'Influence du Bleu dans les Arts ». Pour ma part, je souhaiterais qu'un homme informé — hélas ! existe-t-il ? — publie une brochure, une simple brochure, mais satisfaisante, sur cet autre important sujet : « Des rapports entre le lait coupé d'eau de Vichy et la trahison. »

Car, en vérité, c'est un phénomène singulier : il semble qu'il suffise que quelqu'un soit impliqué dans une affaire d'intelligence ou de commerce avec l'ennemi pour qu'immédiatement sa santé, devenue languissante, exige ce régime. Il y a des exceptions, mais elles sont rares.

C'était le cas de Vigo, dit Almeyra, à la prison de Fresnes. Il eut l'imprudence de vouloir y ajouter des raisins : mais c'est peut-être de ça qu'il est mort ?

C'est le cas de Son Excellence Bolo pacha — on doit traiter les pachas d'Excellence : je vous en préviens, si par hasard vous avez jusqu'ici vécu dans l'ignorance impardonnable de ce devoir protocolaire.

C'est le cas du nommé Jellineck-Mercédès, qui vient d'être arrêté en Suisse. A peine veut-il de faire connaissance avec les curiosités indiscrètes de la police helvétique qu'il tombe malade, si sérieusement malade qu'on était obligé de le laisser en liberté provisoire, sous caution de 20.000 francs. Et je suppose qu'il est, lui aussi, au régime du lait coupé d'eau de Vichy : il faut bien qu'il fasse comme les camarades.

Mais je ne saurais y avoir de doute pour un quatrième inculpé, Margulies. Il est malade, naturellement. Et le *Cri de Paris* nous apprend que le médecin de la prison de Nice l'a mis au régime du lait coupé d'eau de Vichy. Entre parenthèses, il n'y a plus à s'étonner que nos services d'alimentation soient obligés en ce moment de prévoir une crise du lait : l'administration pénitentiaire doit en faire un telle consommation !

En ce qui concerne l'Autrichien Jellineck-Mercédès, le fait est d'autant plus remarquable que jusque-là il avait été une fourchette peu ordinaire : en juin 1914, il avait offert à trois personnes, et consommé pour sa bonne part, un déjeuner qui ne lui avait pas coûté moins de 8.500 francs.

Notez que toutes ces maladies sont constatées par des médecins très sérieux. Il est à croire que leurs occupations faisaient tant courir les inculpés, et leur donnaient un tel besoin de grand air... Une fois à l'ombre, leur tempérament souffre douloureusement de l'inaction. C'est la seule explication que je puisse trouver. Mais je vous la donne pour ce qu'elle vaut : si vous en avez une autre...

Pierre MILLE

Rien de nouveau sous le soleil

Dépêche que M. Léon Daudet a annoncé tes accusations qu'il a portée contre M. Malvy, les érudits déclarent :

C'est une affaire Norton... Autrement dit, M. Daudet a dû être victime de l'ambition de ses collègues.

Norton, qui a donné son nom à ce genre d'excuses, opérait il y a une vingtaine d'années. C'était un nègre qui imaginait de communiquer à M. Milevoye des papiers de sa fabrication, dès lors il résultait que diverses notabilités, et au premier rang MM. Clemenceau et Rochefort, — ce dernier alors en exil — avaient vendu leur pays.

Les pièces avaient été livrées moyennant finances après que des échantillons eurent été montrés mystérieusement dans un lieu bien fait pour ce genre d'examen, le Jardin de Paris, où dansaient chaque soir Mmes La Goule et G. ille d'Egypte.

M. Milevoye « marcha » comme un seul homme, mais il avait l'avantage sur M. Daudet d'être député, en sorte qu'il put porter lui-même ses papiers à la tribune et s'y faire coûteusement élire. C'est alors que Rochefort l'appela l'Eucalyptus géant, et se battit en duel avec lui en Belgique.

LES BIJOUX COMESTIBLES



par Albert Guillaume

Histoires héroïques de mon ami Jean

PAR

ABEL HERMANT

XV. — Bleu horizon

C'est une chance que mon ami Jean se fût mis en tête cette idée légèrement baroque : s'il n'eût allégé à sa conscience toujours inquiète l'excuse de venger M. Letort son père, quelquefois (très rarement) refait par les autres marchands ou les particuliers, il eût été bousillé de remords.

Il savait bien que le commerce consiste à revendre le plus cher possible ce que l'on achète bon marché : c'est une définition, ce n'est pas une justification. Pierre-Joseph Proudhon a défini la propriété par le vol et n'en conclut pas qu'on ait le droit de voler, mais, à rebours, qu'on n'a jamais lui Proudhon ; mais il est si délicat et à la fois si naïf que, s'il ne raisonnait point, il aboutirait aux mêmes conclusions où l'abus du raisonnement conduit ce socialiste.

L'idée de revanche l'en préservait ; mais il était également sollicité par l'idée d'expiation ; et il se demandait si ce droit appartenait de payer la merveilleuse armoire du père Buc moins qu'elle ne valait n'avait pas pour contre-partie le devoir de la payer plus, afin de réparer d'autres erreurs d'estimation que M. Letort avait pu commettre, dans les cas infinités plus nombreux où c'était lui qui avait refait les particuliers et les marchands.

Jean eût incliné plutôt à reconnaître le devoir d'expiation que le droit de revanche. Une chose pourtant le rassurait, qui d'ailleurs l'aurait dû alarmer davantage : il avait trompé le père Buc si facilement qu'il ne doutait point que le père Buc, payans madré, ne se fit à peu près laissé faire ; il ne l'avait donc point trompé, mais séduit. Jean sait bien qu'il a le charme ; il ne soupçonne point que ce soit péché d'exercer un pouvoir qu'il tient du Ciel. Il se disait, avec une fatuité qu'on lui passe (à dix-sept ans !) :

« Si je ne l'avais pas regardé d'une certaine manière, le Buc ne m'aurait pas cédé son armoire à moins du double. »

Il pouvait donc se féliciter de l'affaire en sûreté de conscience, puisque le succès n'était pas imputable à on ne sait quelle habileté louche, mais uniquement aux artifices de sa coquetterie.

Le plaisant est que mon ami Jean n'inventait point cette histoire. Le père Buc savait que, même à douze cents francs, son meuble était donné : il ne regrettait pas le cadeau. Il n'était point penaud, mais fier, d'avoir chicane si peu, cédé si vite. Il se sentait méilleur ! La mère Buc en toute autre conjonction lui eût reproché aigremment sa sottise, du matin au soir et du soir au matin : elle ne dit mot, sinon pour donner son assentiment à la vente. Jean les avait ensorcelés.

Quant aux deux garçons, Victor et Théodore, ils demeuraient devant lui, bouche bée et stupides d'admiration. Ils oubliaient maintenant de lui faire voir comme on s'y prend pour couper les épis mûrs et pour lier les gerbes, et ils lui proposaient de le conduire par la campagne pour lui montrer le pays ; car les beauteés de la nature, à quoi jamais ils n'avaient pris garde, venaient de leur être révélées tout d'un coup. C'est un effet de l'amitié.

Celle qu'ils témoignaient à Jean le touche, mais l'importuna un peu. « Serais-je flatté, se disait-il, si j'apprenais que Marcel a deux poteaux qui le consolent de mon éloignement ? » Quand il y songea, il prit Théodore et Victor de le laisser un moment tranquille.

— J'ai, dit-il avec importance, une lettre à écrire à mon meilleur ami. Je ne suis pas fâché de mettre un mot après un autre quand on tourne autour de moi et qu'on me vise. Faites-moi le plaisir de vous défler.

Victor et Théodore, qui avaient encore beaucoup plus de peine que Jean à écrire une lettre, ne se formalisèrent point de cette exigence ; ils regrettèrent seulement de le quitter un quart d'heure. On lui céda la grande salle. Il mit le verrou. Lorsque le père et la mère Buc, qui étaient dehors, voulurent pénétrer dans la maison, ils furent obligés de faire le tour.

« Je vais, se dit Jean, contez à Marcel le chef d'œuvre de l'armoire. »

Cela le fit penser qu'il aurait dû écrire d'abord à sa mère, premièrement parce qu'elle était sa mère, et, en second

L'AUTOMNE VENU SOIGNEZ LA PEAU DU VISAGE ABIMÉE PAR LE SOLEIL D'ÉTÉ

Un procédé d'absorption

Comme le soleil d'été finit presque toujours par laisser sur la peau une couche hâlée, rouge ou râche, couverte souvent de taches de rousseur, le plus sage est de faire disparaître cette couche peu désirables. Pour ce faire, rien ne vaut la Cire Aspérine qui absorbe entièrement toutes les impuretés du teint. La mince couche extérieure de la peau est elle-même absorbée avec une telle tenue, si graduellement, que nul ennui n'est à craindre et qu'il est inutile de modifier en rien ses habitudes de sortie. Il suffit d'étenir légèrement la cire sur tout le visage avant de se coucher et de l'enlever le lendemain matin avec de l'eau tiède. Celles qui se procureront de la Cire Aspérine chez leur pharmacien et l'employeront chaque jour pendant une semaine peuvent s'attendre à constater journalier un progrès sensible. Quand la couche interne de la peau sera visible tout entière, leur teint sera devenu une merveille de pureté et de blancheur.

— Francine ! Donne-moi vite ton sautoir de haricots... L'oncle Emile reste à dîner.

LES THÉATRES

Comédie-Française. — M. Emile Fabre a décidé de donner successivement cette saison, de quinzaine en quinzaine, des œuvres inédites et des reprises. La Comédie-Française reprendra la semaine prochaine *Poli-chèvre*, comédie de M. Henry Bataille, qui n'a pas été jouée depuis avril 1913.

Opéra. — La réouverture de l'Opéra aura lieu dans les premiers jours du mois de novembre. C'est par *Henry VIII*, du maître Saint-Saëns, que sera inaugurée la saison. Dans le courant du mois l'Opéra fera représenter *Castor et Pollux*, l'œuvre de Rameau que M. Jacques Rouché avait inscrite à son programme dès 1914, et que seules les circonstances n'ont pas encore permis de réellement faire.

Les spectacles suivants comprendront *Salomé*, *Othello* et *Sylvia*. D'autres œuvres nouvelles seront données à partir du mois de janvier 1918, et alterneront avec les reprises des œuvres du répertoire les plus célèbres, que le public n'a pu applaudir de puis de longues années.

Châtelet. — La plus grande joie qu'on puisse procurer à des poils en permission, c'est de les conduire au Châtelet au *Tour du Monde en 90 Jours*. C'est vraiment un plaisir que de les voir follement s'amuser aux joyeuses fantaisies du Passe-Partout et s'intéresser anxieusement aux dangers courus par Phileas Fogg. Aujourd'hui, matinée à 2 heures, soirée à 8 heures.

Da-Ta-Clan. — La merveilleuse et grande revue *Celle à Miss ! ...* qui fait l'objet de toutes les conversations, sera donnée aujourd'hui en matinée et soirée avec l'exquise fantaisiste Mistinguett et Chevalier. Location Rue 30-12.

NOUVEAU-CIRQUE
251, rue Saint-Honoré
AUJOURD'HUI MATINEE ET SOIREE
NOUVEAUX DEBUTS
FORMIDABLE PROGRAMME

Gaumartin. — Gros succès hier soir pour la nouvelle revue franco-américaine *Come along*, de Curnovsky et Barkett, prestigieusement montée et jouée dans la perfection par Pomponnette, Lebeau, Rosni-Derys, miss Dixey et Germaine Andrey. Les danses et ballets réglés par Pietri Sandrin, longuement applaudis, réunissent les plus jolies

lieu, parce qu'il avait douze cents francs à lui demander. Sans compter qu'une armoire ne voyage point seule, et qu'il fallait aviser aux moyens de transport...

« Et puis, se dit-il, est-ce que ça intéresse tant Marcel, ces histoires de boutiques ? »

Il décida que, pour une fois qu'il écrivait à son ami, il pouvait bien lui écrire une lettre de pure amitié. Il pensait, en guise d'exorde, égayer Marcel aux dépens de Victor et de Théodore. A la réflexion, il s'abstint, et fit un long développement sur la solitude, quelque chose comme une paraphrase du vers de Bérénice :

Dans l'Orient désert quel devint monennui !

Après quoi, pouvait-il manquer de faire une description de l'*Orient désert*, en l'espèce, du paysage normand ? Il exécuta ce tableau de verre. Quand il se relut, il s'étonna d'avoir pu chanter sur le mode lyrique les attractions de la campagne, qu'il avait en sainte horreur. Il prisait sur toutes choses la sincérité, mais il n'eut pas le courage de sacrifier un morceau très bien venu, d'où il ne retira que cette impression qu'il s'assomma aux champs.

« Douze jours encore ! » se disait-il, en portant sa lettre au village, où bien entendu Victor et Théodore l'accompagnèrent : ils n'osaient lui adresser la parole et ne troublaient point sa méditation. « Qu'ai-je fait pour mon pays, et pour la mémoire de mon père (sauf un achat de meuble), depuis que j'ai contracté mon engagement ? J'ai « fait de la fatigue générale », quinze jours d'hôpital, quinze jours de convalescence, quinze jours de permission agricole. Espérons que, cette fois-ci, quand je rejoindrai le régiment, je me mettrai tout de bon à servir. »

Et, dès cette minute, il commença de compter les heures. Il croyait de bonne foi qu'il avait hâte de quitter la ferme, et le jour qu'il la quitta il se croyait content, ce qui ne l'empêcha point de pleurer comme une Madeleine, quand il vit pleurer Théodore et Victor, révérence parler, comme des veaux. La mère Buc pleurait aussi ! Et le père Buc ! Tout le monde arrosa le pot de fleurs.

« Bon Dieu de bon Dieu ! se disait mon ami Jean, suis-je idiot de m'attacher de la sorte ! Eh bien, je me rendrai heureux dans la vie... si je vis ! Et Marcel qui ne va pas être là pour soigner mon enfant quand je rentrerai à la caserne ! »

Un autre de ses camarades, à qui Jean ne pensait guère, usurpa cet emploi d'infirmier. C'était un auxiliaire, un brave petit jeune homme, faible de constitution, qui travaillait (si l'on ose s'exprimer ainsi) au magasin d'habillement.

Il rencontra Jean qui arrivait, et lui dit :

— Veux-tu voir ton bleu ?

— Quel bleu ? dit Jean.

— Ton bleu horizon, ton vrai uniforme.

Ils sont là depuis huit jours, dans les casiers. Défense d'y toucher, mais je peux te faire voir le tien.

— Oh ! merci ! dit Jean.

Il suivit l'auxiliaire au magasin, et vit le bel uniforme neuf qui lui était destiné, celui qui devait un jour recevoir le baptême du feu ! Il le toucha, malgré la « défense d'y toucher » ; et même, il supplia l'auxiliaire de permettre qu'il l'essaye. Il éprouva une fois de plus que personne ne peut rien lui refuser.

Quand il fut habillé, en un tour de main, il sentit qu'il n'était plus un soldat pour rire ; mais, pour dissimuler sa grande émotion, il se mit à danser d'un bout à l'autre de la vaste pièce comme un enfant à qui on a donné un jouet.

Il aurait bien voulu se regarder dans la glace, il regretta les miroirs ovales. Il ne pouvait s'en fier qu'au témoignage de son camarade.

— Penses-tu, lui dit-il, que je dégotte ? Je comprends ! répondit l'auxiliaire.

Abel HERMANT.

EXCELSIOR

ÉPHÉMÉRIDES

MERCREDI 26 SEPTEMBRE

FRONT BRITANNIQUE. — Nos alliés achèvent la conquête de l'éperon de Tower Hamlet et s'emparent d'une forte organisation. Au nord de la route d'Ypres à Menin, la lutte continue. Plus au nord, ils enlèvent le reste du bois du Polygone et tout un système de tranchées à l'est de ce bois. A gauche, ils pénètrent dans les tranchées, sur un front de 1.600 mètres, prennent d'assaut Zonnebeke, atteignant tous leurs objectifs. Dans le secteur Wiede-Gravenstafel-Saint-Julien, ils avancent leurs lignes de 2.400 mètres, enlevant de nombreuses fermes et redoutes fortifiées.

JEUDI 27 SEPTEMBRE

FRONT FRANÇAIS. — Une opération de dé-tail nous vaut des prisonniers à l'ouest de la ferme de Froidmont.

FRONT BRITANNIQUE. — Nos alliés repoussent de violentes contre-attaques sur leurs nouvelles positions. Ils améliorent leur position au sud du bois du Polygone (1.614 prisonniers démis hier).

VENDREDI 28 SEPTEMBRE

FRONT RUSSE. — Les Russes s'emparent de Oremar, sur le front du Caucase.

FRONT ITALIEN. — Les Italiens rejettent l'ennemi des postes avancés où il avait pris pied dans le val Camonica et dans la Giudicarie.

SAMEDI 29 SEPTEMBRE

FRONT FRANÇAIS. — Au cours d'une incursion à l'est de Seppois, en Haute-Alsace, nous avons détruit des abris et ramené du matériel.

FRONT ITALIEN. — Les Italiens reculent à leur avantage leur ligne d'occupation entre la Sella di Dot et les pentes du mont San Gabriele.

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE

FRONT FRANÇAIS. — Nous pénétrons dans les lignes ennemis à l'ouest du cornillet.

FRONT BRITANNIQUE. — Nos alliés repoussent plusieurs attaques entre Tower-Hamlet et le bois du Polygone, et ils reprennent un poste avancé vers la route d'Ypres à Menin.

FRONT ITALIEN. — Les Italiens s'emparent de quelques pentes au sud de Podiava et au sud-est de Madoni (1.419 prisonniers).

FRONT DE MACEDOINE. — Les contingents albanais repoussent les postes austro-hongrois et s'emparent du village de Gzeme, dans la haute vallée du Skumbi.

LUNDI 1^{er} OCTOBRE

FRONT FRANÇAIS. — Nous pénétrons dans les tranchées, au nord de Ville-sur-Tourbe. Sur les deux rives de la Meuse, vers Bezonvaux, Forges et le Feu Le Chaume, nous repoussons plusieurs attaques.

FRONT BRITANNIQUE. — Nos alliés repoussent de violentes attaques sur leurs positions au nord de la route d'Ypres à Comines et à l'est du bois du Polygone. A cet endroit l'ennemi s'empare d'un poste avancé.

FRONT RUSSE. — Des éléments russes prennent d'assaut le village de Noreman, sur le front du Caucase.

FRONT ROUMAN. — Les Russes rejettent l'ennemi des tranchées qu'il occupait dans la direction de Bouzeo.

FRONT RUSSE. — Dans la direction de Riga, les Russes repoussent l'adversaire et avancent de 800 à 1.000 mètres près du village de Spitali.

MARDI 2 OCTOBRE

FRONT FRANÇAIS. — Nous reprenons la majorité des éléments avancés où l'ennemi avait pris pied, au nord de la cote 304, sur la rive droite de la Meuse.

FRONT ITALIEN. — Les Italiens gagnent du terrain sur le Carso.

FRONT RUSSE. — Les Russes avancent dans la région des villages de Kronberg, Spitali et Groundouli, vers Riga.

MERCIREDI 3 OCTOBRE

FRONT FRANÇAIS. — Nous pénétrons dans les tranchées à l'ouest de Navarin et dans la région du Casque.

FRONT BRITANNIQUE. — Nos alliés repoussent une attaque au nord de la route de Menin.

FRONT ITALIEN. — Une tentative ennemie échoue sur les pentes du mont San Gabriele.

JEUDI 4 OCTOBRE

FRONT FRANÇAIS. — Nous repoussons une attaque de la cote 314.

FRONT BRITANNIQUE. — Nos alliés prennent l'offensive depuis le sud de Tower-Hamlet jusqu'à la voie ferrée de Staden. Au nord de Broodfeete, la crête principale est entre leurs mains. Ils atteignent tous leurs objectifs au sud de Menin. Au nord ils enlèvent le hameau et le château de Polderhoek et de nombreuses fermes et bouquetins à l'est du bois du Polygone. Ils s'emparent de Molenaerleebek, des maisons de la route de Zonnebeke à Brydene, de Graevenstafel, Reitnel, Noordelindhoek, de la hauteur qui domine Beecelaere, de la majorité de Poelcapelle et de tous les objectifs à l'est de l'église de ce village. En plusieurs endroits ils repoussent de fortes contre-attaques.

FRONT ITALIEN. — Les Italiens réussissent plusieurs coups de main sur le mont San Gabriele et dans les secteurs de Raccoliano.

FRONT ROUMAN. — L'ennemi abandonne ses tranchées d'avant-postes, au nord-ouest de Sotine.

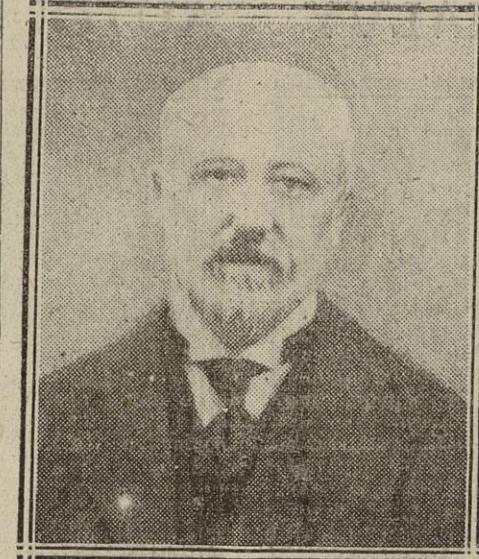
VENDREDI 5 OCTOBRE

FRONT FRANÇAIS. — Plusieurs coups de main enfilent des tentatives au nord de Gouzeaucourt et dans la région de Lens. 4.416 prisonniers ont été capturés par eux pendant l'attaque d'hier.

FRONT ITALIEN. — Les Italiens améliorent un point de leur position à l'est de Gorizia.

FRONT RUSSE. — Des éléments russes prennent d'assaut le village de Noreman, sur le front du Caucase.

FRONT ROUMAN. — Les Russes rejettent l'ennemi des tranchées qu'il occupait dans la direction de Bouzeo.



M. LUCIEN POINCARÉ

Légion d'honneur. Mais tout cela sera bien malaisé, conclut M. le recteur, et je ne disimule pas que je vais au-devant de devoirs délicats et absorbants. Ils ne m'affrayeront pas... »

Puis, avec force, M. le recteur me dit en se levant :

— Chacun, en ce moment, doit servir de son mieux et ne pas craindre les responsabilités. — JULES CHANCEL.

La « Journée du Poilu »

Le comité de la « Journée du Poilu » s'est réuni hier, sous la présidence de M. Cegaldy, député. Après examen des comptes, il les a approuvés et décidé de remettre le reliquat, soit 550.000 francs, à l'autorité militaire pour les postes du front français, de l'armée d'Orient et des troupes coloniales.

Des changements ? nous dit M. le recteur, de sa voix calme et mesurée. Il en faut le moins possible, car il n'en a eu que trop, et les meilleurs ne valent rien quand ils sont trop fréquents. Donc du côté des garçons, il n'aura rien de nouveau.

— Et du côté des jeunes filles ?

— C'est différent, répond M. Poincaré, car, malheureusement, la guerre, en créant des besoins, des nécessités nouvelles, nous force à en tenir compte. Connaissez-vous, ajoute en souriant M. le recteur, la devise du cachet apposé sur le brevet de l'enseignement secondaire des jeunes filles ?

Je dus confesser que je l'ignorais.

— Cette devise est la suivante : *Il préparent les futures mères des citoyens*. Eh bien, l'époque actuelle ne nous permet plus, hélas ! de ne préparer que des mères, et nos étudiantes sont poussées par les nécessités de la vie moderne à embrasser des carrières considérées jusqu'ici comme réservées aux femmes.

— Préoccupé de cette question, M. Viviani, lors de son dernier ministère, a décidé la création d'une commission extra-parlementaire présidée par M. Charles Dupuy et qui est chargée d'étudier ces problèmes.

— Cette commission n'a pas encore complètement terminé ses travaux, mais je puis vous dire qu'elle prévoit dans les lycées de jeunes filles des cours préparatoires au baccalauréat analogues à ceux des lycées de garçons et aussi des cours techniques.

— Ces cours ont été prévus sur la demande de nombreux industriels qui se préoccupent des vides à remplir dans leur personnel et sont disposés à prendre des jeunes filles.

Par exemple, pour les banques, les laboratoires de chimie, la verrerie, la construction des thermomètres, etc., etc.

— Nous avons cédé à ces désirs, mais sans enthousiasme.

— Quand ces nouvelles mesures seront appliquées ?

— Quand le conseil supérieur de l'instruction publique les jugera nécessaires.

Ce point éclaire, je demandai à M. le recteur s'il était vrai que l'on pensât aussi à apporter des modifications dans le règlement de la Faculté de médecine, à la suite des plaintes d'étudiants malades lisés qui déploraient les avantages pris sur eux par les femmes et les réformés.

M. Poincaré me répond :

— Le cas a été envisagé, en effet, et on a décidé de prendre vis-à-vis de ces étudiants des mesures réparatrices.

— D'accord avec le service de santé, nous pensons à faire quelque chose d'analogique à ce qui a été fait pour les étudiants qui préparent Saint-Cyr ou Fontainebleau. Nous arrivons à des équivalences.

— Une commission composée de membres éminents sera chargée de cette besogne de réformes.

M. Poincaré me répond :

— Le cas a été envisagé, en effet, et on a décidé de prendre vis-à-vis de ces étudiants des mesures réparatrices.

— D'accord avec le service de santé, nous pensons à faire quelque chose d'analogique à ce qui a été fait pour les étudiants qui préparent Saint-Cyr ou Fontainebleau. Nous arrivons à des équivalences.

— Une commission composée de membres éminents sera chargée de cette besogne de réformes.

Chez MERCIER FRÈRES
TOUJOURS 100, faubourg St-Antoine, PARIS
les plus élégants mobiliers

EXCELSIOR

Chez MERCIER FRÈRES
TOUJOURS 100, faubourg St-Antoine, PARIS
les plus élégants mobiliers

M. LÉON DAUDET CONTRE M. MALVY

AUTOUR DE BOLO : TROIS PHYSIONOMIES



LE DIRECTEUR DE L'ACTION FRANÇAISE CHEZ LE CAPITAINE BOUCHARDON
M. Bouchardon a reçu, hier matin, la déposition de M. Léon Daudet, relativement à l'accusation de trahison que celui-ci a portée contre M. Malvy, ex-ministre de l'Intérieur. L'après-midi, après avoir interrogé M. Landau, il a entendu, de nouveau, M. Daudet.



Mme ANDREE LUZANGES. — Mme MARIE LAFARGUE. — Mme BOLO (à droite). La première est l'amie de l'ex-khédive d'Égypte, Abbas-Hilmi : elle a assisté à une conversation des plus compromettantes de son ami avec Bolo pacha ; la seconde nie avoir aidé à la réunion de l'ex-khédive et de Bolo ; la troisième vient de quitter Paris. (Phot. H. Mamel)

URODONAL
dissout l'acide urique

Communications :
Académie de Médecine (19 nov. 1906).
Académie des Sciences (14 déc. 1906).

Rhumatismes
Goutte
Gravelle
Artérite
Sclérose
Aigreurs

L'URODONAL réalise une véritable saignée urique (acide urique, urates et oxalates).

L'OPINION MEDICALE.
Partout où il peut exister, l'acide urique ne saurait tenir contre cet énergique dissolvant et mobilisateur qu'est l'Urodonal. Celui-ci le chasse de partout, des fibres musculaires, des parois digestives qu'il alourdit, comme des tuniques vasculaires artérielles qu'il incruste ; du derme qu'il empêche comme des algues les pulmonaires et des éléments nerveux qu'il imprègne... D'où l'on voit la multiplicité d'effets bienfaisants résultant du lavage de l'organisme qui, lui seul, résume et concrète tant d'indications thérapeutiques. Qu'on ait pu autrefois le discuter, c'est fâcheux ; il ne semble plus possible, à notre époque, d'en méconnaître et d'en contester la valeur.

DR BETTOUX,
de la Faculté de Médecine de Montpellier.

JUBOL
réeduque l'intestin

Constipation
Hémorroïdes
Dyspepsie
Migraines
Vertiges
Entérite

Etablissements Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris, et toutes pharmacies. Le flacon, 7 fr. 20.

Etablissements Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris, et toutes pharmacies. La boîte, 1 franc, 5 fr. 30; les 4 flacons, 20 francs.

JUBOL, régulateur de l'intestin, fixe une heure constante aux jubolisés.

Moins que jamais il ne faudrait recourir, chez les constipés, aux purgatifs, pas même aux laxatifs ordinaires, encore moins aux lavements. La rééducation intestinale par le Jubol apparaît alors tellement supérieure aux anciennes méthodes d'exondation de l'intestin, qu'elle doit se substituer à toutes : donc il faut juboliser les récidivistes de la constipation.

DR PERICHON,
de la Faculté de Médecine de Lyon.
Ancien interne des asiles.

PURETÉ DU TEINT
Étendu d'eau le LAIT ANTÉPHÉLIQUE ou Lait Candès Dépuratif, Tonique, Détersif, dissipe Hale, rougeurs, rides prononcées, rugosités, Ecze, Eruption, etc. Il élimine dans la peau du visage claire et unie. A l'état pur, il enlève, on le sait, Masque et Taches de rousseur.

Il date de 1849

CANDÈS, Paris

DEMANDEZ LA TOURISTE BANDE MOLLETTIÈRE SPIRALE EXTENSIBLE

La Seule en TROIS COURBES Supprimant tout glissement.

Qualité recommandée : Les Alliés. — En vente dans les Magasins, Mme de Chaussettes, Nouveautés, Sports. Gros : La Touriste, Paris.

Maladies de la Femme

LE FIBROME

Sur 400 femmes, il y en a 99 qui sont atteintes de Tumeurs, Polypes, Fibromes et autres engorgements, qui gênent plus ou moins les fonctions de l'organisme et qui expliquent les Hémorragies et les Perles presque continues auxquelles elles sont sujettes. La FEMME se préoccupe peu d'abord de ces inconvenients ; puis, tout à coup, le ventre commence à grossir et les malaises redoublent. Le FIBROME se développe lentement. Il pose sur les organes intérieurs, occasionne des douleurs au bas-ventre et aux reins. La malade s'affaiblit et des pertes abondantes la forcent à s'alter presque continuellement.

QUE FAIRE ? À toutes ces malheures, il faut dire et faire : Faites une cure avec la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération pour détruire la tumeur. Celle-ci, de votre santé, et sachez bien que, composée de plantes spéciales, sans aucun poison, la Jouvence de l'Abbé Sury est faite express pour guérir toutes les MALADIES INTÉRIEURES DE LA FEMME : Fibromes, Hémorragies, Régles irrégulières et douloureuses, Troubles de la circulation du Sang, Accidents du RETOUR D'AGÉ, Écouvillonnements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Vagittes, Phlébités.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIENTINE DES DAMES. Fr. 50 la boîte, + 1 fr. 20 pour l'impôt.

La JOUVENCE de l'Abbé Sury se trouve dans toutes les Pharmacies. 10 flacons 4 fr. 25; Franco gare, 4 fr. 85. Les quatre flacons, 17 fr. Franco contre mandat-poste adressé à la Pharmacie MAG. DUMONTIER, à Rothenburg. Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impôt.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY avec la signature Mag. DUMONTIER

(Notice contenant renseignements gratis.) 288

AU
LOUVRE
PARIS
LUNDI 8 OCTOBRE
TOILETTES D'HIVER
pour Dames, Hommes & Enfants